

OUTREMER TELECOM

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011

SOMMAIRE

I - Comptes consolidés	2
II - Rapport d'activité	28
III - Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel.....	38
IV - Rapport des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés.....	39

outremertelecom 

Groupe Outremer Telecom

Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 2.756.000 euros
Siège social : 109, rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris
479 197 287 R.C.S. Paris

Comptes consolidés au 30 juin 2011

TABLE DES MATIERES

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	4
2.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
3.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	6
4.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
5.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	8
6.	PRINCIPALES METHODES COMPTABLES.....	9
6.1	DECLARATION DE CONFORMITE.....	9
6.2	BASES DE PREPARATION	9
6.3	EVOLUTION EN MATIERE DE PRINCIPES COMPTABLES	10
7.	EVENEMENTS DE LA PERIODE.....	12
7.1	SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION D'UN BLOC DE CONTROLE DE GROUPE OUTREMER TELECOM SA.....	12
7.2	OBTENTION D'UNE LICENCE 3G A MAYOTTE.....	12
7.3	SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'EQUIPEMENT CONCLU AVEC ZTE FRANCE	12
7.4	SIGNATURE D'UN CONTRAT D'EQUIPEMENT AVEC LA SOCIETE ALCATEL LUCENT FRANCE, FINANCE PAR ELECTRO-BANQUE.....	12
7.5	NOMINATION DE MONSIEUR MATTHIEU COCQ EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE A LA STRATEGIE ET AU DEVELOPPEMENT	12
7.6	EVOLUTION DES TARIFS DE TERMINAISON D'APPEL VOCAL MOBILE	13
8.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	13
8.1	GOODWILL	13
8.2	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	14
8.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
8.4	STOCKS	15
8.5	CREANCES CLIENTS	16
8.6	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	16
8.7	CAPITAL	16
8.8	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	17
8.9	PROVISIONS	18
8.10	INSTRUMENTS FINANCIERS	18
8.11	INFORMATION SECTORIELLE	19
8.12	IMPOT SUR LE RESULTAT	21
8.13	RESULTAT PAR ACTION.....	21
8.14	ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	22
8.15	PARTIES LIEES	23
8.16	GESTION DES RISQUES	23
8.17	EVENEMENTS POST-CLOTURE	26

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010
Goodwill	8.1	41 634	41 634
Autres immobilisations incorporelles	8.2	25 078	24 438
Immobilisations corporelles	8.3	67 048	64 110
Actifs financiers non courants		1 293	1 259
Impôts différés		6 070	9 394
Total des actifs non courants		141 123	140 835
Stocks	8.4	3 486	2 719
Créances clients	8.5	25 124	26 412
Créances d'impôt exigible		31	31
Autres actifs courants		6 850	6 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.6	44 760	38 379
Total des actifs courants		80 250	73 880
TOTAL ACTIF		221 373	214 714

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010
Capital	8.7	2 756	2 756
Prime d'émission		108 721	108 721
Réserves consolidées		(27 746)	(34 573)
Réserve de conversion		41	41
Résultat de l'exercice		10 506	13 889
Capitaux propres - part du Groupe		94 279	90 834
Intérêts minoritaires		345	398
Total des capitaux propres		94 623	91 232
Emprunts et dettes financières	8.8	28 848	24 735
Avantages au personnel		1 703	1 640
Provisions	8.9	3 792	3 448
Impôts différés		247	339
Autres passifs non courants		2 545	3 218
Total des passifs non courants		37 135	33 381
Emprunts et dettes financières	8.8	25 739	25 190
Provisions	8.9	2 032	1 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 605	40 621
Autres passifs courants		21 793	22 400
Dettes d'impôt exigible		446	25
Total des passifs courants		89 615	90 102
TOTAL PASSIF		221 373	214 714

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

		<i>(en milliers d'euros)</i>		
	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Chiffre d'affaires		94 220	188 125	90 874
Achats externes		(50 209)	(104 023)	(50 841)
Charges de personnel		(14 238)	(28 976)	(14 565)
Impôts et taxes		(1 595)	(3 459)	(1 472)
Dotations aux provisions		(317)	(569)	(260)
Autres charges opérationnelles		(2 377)	(8 248)	(3 200)
Autres produits opérationnels		1 020	4 312	785
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements		26 504	47 163	21 321
Dotations aux amortissements		(11 997)	(25 655)	(13 606)
Résultat opérationnel		14 507	21 508	7 715
Coût de l'endettement financier net		(726)	(2 282)	(1 420)
Autres produits et charges financiers		292	(247)	(419)
Variation de juste valeur des instruments hybrides sur la dette				
Résultat avant impôt		14 073	18 978	5 876
Impôt sur les bénéfices	8.12	(3 563)	(4 860)	(1 107)
Résultat net de l'exercice		10 511	14 119	4 769
Résultat net - Part du groupe		10 506	13 889	4 701
Résultat net - Part des intérêts minoritaires		4	229	69
Résultat par action				
Résultat par action	8.13	0,50	0,67	0,23
Résultat dilué par action	8.13	0,50	0,66	0,23

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Résultat net de l'exercice		10 511	14 119	4 769
Autres éléments du résultat global :				
Écarts de conversion		-	101	137
Total		-	101	137
Résultat global de l'exercice		10 511	14 220	4 906
Dont résultat Groupe		10 506	13 990	4 838
Dont intérêts des minoritaires		4	229	69

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Prime d'émissio n	Réserves de conversion	Réserves consolidée s	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaire s	Total
Au 1er janvier 2010	2 756	108 721	(60)	(29 144)	(5 973)	76 299	266	76 566
Écarts de conversion	-	-	137	-	-	137	-	137
Profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	137	-	-	137	-	137
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	4 701	4 701	69	4 769
Total des charges et des produits comptabilisés	-	-	137	-	4 701	4 838	69	4 906
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	167	-	167	-	167
Neutralisation des titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat en réserves	-	-	-	(5 973)	5 973	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(98)	(98)
Au 30 juin 2010	2 756	108 721	77	(34 950)	4 701	81 304	236	81 540
Au 1er janvier 2011	2 756	108 721	41	(34 573)	13 889	90 834	398	91 232
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	10 506	10 506	4	10 511
Total des charges et des produits comptabilisés	-	-	-	-	10 506	10 506	4	10 511
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	326	-	326	-	326
Neutralisation des titres d'auto-contrôle	-	-	-	(75)	-	(75)	-	(75)
Affectation du résultat en réserves	-	-	-	13 889	(13 889)	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(7 313)	-	(7 313)	(57)	(7 370)
Au 30 juin 2011	2 756	108 721	41	(27 746)	10 506	94 278	345	94 623

5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
Résultat net total consolidé		10 510	4 769
Elimination des incidences de :			
- Résultats latents sur instruments financiers		(443)	418
- Dotations nettes aux amortissements et provisions		12 257	13 871
- Autres produits et charges		327	119
- Résultats de cession		114	(42)
- Produit d'impôt	8.12	3 562	1 107
- Charge d'intérêt		877	1 454
Incidence de la variation des stocks		(766)	214
Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs		774	2 047
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		(3 054)	(2 065)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts et intérêts		24 158	21 893
Impôts payés		90	(133)
Intérêts payés		(731)	(1 404)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		23 517	20 356
Incidences des variations de périmètre		-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8.2 et 8.3	(6 328)	(6 753)
Subventions d'investissement reçues		-	-
Variation des prêts et avances consentis		(34)	189
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	169
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(6 362)	(6 395)
Emission d'emprunts		55	395
Remboursement d'emprunts		(2 980)	(4 410)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(56)	(98)
Dividendes versés aux actionnaires du groupe		(7 313)	-
Cession (acquisition) nette actions propres		(74)	(96)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(10 368)	(4 209)
		6 787	9 752
Trésorerie d'ouverture		37 751	24 857
Incidence de la var. des taux de change		(1)	28
Trésorerie de clôture	8.6	44 538	34 637

6. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

6.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011 sont établis conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire» qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2010 établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés du groupe établis au 30 juin 2011 ont été arrêtés le 31 août 2011 par le conseil d'administration.

6.2 BASES DE PRÉPARATION

Les états financiers intermédiaires résumés du Groupe pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2011 comprennent la société Groupe Outremer Telecom SA et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011 sont identiques à ceux décrits dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2010, sous réserve des évolutions détaillées en section 6.3 et des spécificités de la norme IAS 34.

Les taux de conversion retenus pour la roupie mauricienne sont les suivants :

- Taux de clôture : 0,024627
- Taux moyen : 0,024689
- Taux d'ouverture : 0,024627

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

La préparation des états financiers intermédiaires selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues

directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux et celles décrits dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'activité du groupe ne présente pas de saisonnalité particulière.

6.3 EVOLUTION EN MATIÈRE DE PRINCIPES COMPTABLES

6.3.1 Normes, Amendements de normes ou interprétations d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2011

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2011 qui sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm .

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011 sont identiques à ceux retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2010 et détaillés dans les comptes consolidés publiés à cette date, à l'exception des normes suivantes qui sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2011 :

- Procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2010 ;
- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » ;
- Amendement IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits » applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2010 ;
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres », applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2010 ;
- Amendement à IFRIC 14 IAS 19 – « Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation minimum ».

Ces amendements et interprétations n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe au 30 juin 2011.

6.3.2 Normes, amendements de normes ou interprétations pouvant être appliqués de façon anticipée

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme, amendement ou interprétation déjà publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne ou d'application non obligatoire au 30 juin 2011.

Normes et interprétations d'application optionnelle au 30 juin 2011 :

- Amendements IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – décomptabilisation » ;
- Amendement IAS 12 « Impôts sur les résultats – Impôt différé : Recouvrement de la valeur comptable d'un actif » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers).

L'incidence de ces normes et interprétations d'application optionnelle est en cours d'analyse.

7. EVENEMENTS DE LA PERIODE

7.1 SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSIION D'UN BLOC DE CONTRÔLE DE GROUPE OUTREMER TELECOM SA

Le 27 juin 2011, la Société OMT Invest, contrôlée par AXA Private Equity, a indiqué avoir conclu un contrat en vue d'acquérir 52.26% du capital et des droits de vote de Groupe Outremer Telecom, sous réserve de l'approbation de cette acquisition par l'Autorité de la Concurrence.

Le déroulement de cette opération est plus amplement décrit dans les évènements post-clôture en note 8.17.1.

7.2 OBTENTION D'UNE LICENCE 3G À MAYOTTE

En date du 14 juin 2011, l'ARCEP (décision n°2011-0731) a autorisé la société Outremer Telecom SAS à utiliser des fréquences 3G sur l'île de Mayotte dans le cadre de son activité de téléphonie mobile.

Cette autorisation va permettre au groupe de déployer un réseau UMTS à Mayotte et d'y offrir des services mobiles haut-débit, avec une qualité et une rapidité de connexion significativement supérieure.

7.3 SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT D'ÉQUIPEMENT CONCLU AVEC ZTE FRANCE

Dans le cadre du renouvellement de leurs accords de fourniture d'équipements mobiles, Outremer Télécom SAS et ZTE Corporation se sont accordés sur la mise en place d'une nouvelle ligne de financement renouvelable d'un montant maximum de 20 millions d'euros mobilisable pendant une durée de 3 ans.

Cette ligne de financement a été partiellement utilisée au cours du premier semestre 2011 et présente au 30 juin un encours de 7 601 milliers d'euros.

7.4 SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ÉQUIPEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ ALCATEL LUCENT FRANCE, FINANCÉ PAR ELECTRO-BANQUE

Outremer Telecom SAS a conclu le 16 février 2011 un contrat de fourniture et d'installation d'Équipement avec la société Alcatel-Lucent France, afin de déployer un réseau de transport par faisceaux Hertiens dans les départements de Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane, et à la Réunion.

Cet accord prévoit la possibilité pour Outremer Telecom de bénéficier d'une facilité de paiement d'un montant de 2,8 millions d'euros financée par la société Electro-Banque.

La mise en place effective de cette facilité de paiement a été validée le 8 juillet 2011 afin de permettre une utilisation progressive au fur et à mesure des livraisons de matériels au cours du second semestre.

7.5 NOMINATION DE MONSIEUR MATTHIEU COCQ EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ À LA STRATÉGIE ET AU DÉVELOPPEMENT

Par décision du 18 février 2011, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Matthieu Cocq au poste de Directeur Général Délégué à la stratégie et au développement.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique (1999) et de la Columbia Business School (2006), Matthieu Cocq a une expérience professionnelle cumulée de 12 ans dans l'industrie des télécoms et des médias. De 1999 à 2004, il a lancé de nombreuses offres haut-débit pour le compte d'opérateurs télécoms et de fournisseurs d'accès (AOL Time Warner).

En 2006, il a rejoint le fonds de private equity Apax Partners pour se consacrer aux investissements dans le secteur télécom et média et était notamment en charge de la participation dans Outremer Telecom.

Matthieu Cocq a pris ses nouvelles fonctions le 1er mars 2011.

7.6 EVOLUTION DES TARIFS DE TERMINAISON D'APPEL VOCAL MOBILE

En application de la décision n°2010-1149 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, les opérateurs de téléphonie mobile d'outre-mer ont supporté au 1er janvier 2011 une nouvelle forte baisse de leur tarif de terminaison d'appel vocal mobile.

Les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2011 et ceux applicables à compter du 1er janvier 2012 sont les suivants :

		2010 (cts d'euros/mn)	2011 (cts d'euros/mn)	2012 (cts d'euros/mn)
Antilles Guyane	Orange Caraïbes	5.5	4	2.5
	Digicel	6.5	4	2.5
	Outremer telecom	9	5.5	2.8
Océan Indien	SRR	5.5	4	2.5
	Orange réunion	7	4.5	2.8
	Outremer telecom	11	5.5	2.8

8. Notes annexes aux comptes consolidés

8.1 GOODWILL

Le goodwill n'a pas évolué sur le 1er semestre 2011, il est rattaché aux UGT suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Résidentiel	21 499	21 499
Mobile	11 700	11 700
Activité Entreprises	8 435	8 435
Goodwill	41 634	41 634

8.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution de la valeur brute, des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	IRU	Frais d'accès telecom	Droit au bail	Licence Wimax	Frais de développement réseau	Immobilisations en cours	Autres	Total autres immobilisations incorporelles
Valeur brute au 31 décembre 2010	12 485	5 565	5 262	3 759	13 956	1 026	30 771	72 824
Acquisitions	-	1 066	50	-	258	2 026	25	3 425
Cessions, mises au rebut	-	(62)	(15)	-	-	-	(1 565)	(1 642)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	396	(439)	43	-
Valeur brute au 30 juin 2011	12 485	6 569	5 297	3 759	14 610	2 613	29 274	74 607
Amortissement et dépréciation au 31 décembre 2010	(1 794)	(3 111)	(2 680)	(1 589)	(11 656)	-	(27 556)	(48 386)
Dotations	(416)	(571)	(288)	(233)	(573)	-	(689)	(2 770)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	62	-	-	-	-	1 565	1 627
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	0	0
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement et dépréciation au 30 juin 2011	(2 210)	(3 620)	(2 968)	(1 822)	(12 229)	-	(26 680)	(49 529)
Valeur nette au 31 décembre 2010	10 691	2 454	2 582	2 170	2 300	1 026	3 215	24 438
Valeur nette au 30 juin 2011	10 275	2 949	2 329	1 937	2 381	2 613	2 594	25 078

8.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au 31 décembre 2010	1 119	90 240	47 627	3 890	764	143 640
Acquisitions	-	113	841	11 225	-	12 180
Cessions, mises au rebut	-	(25)	(566)	-	(225)	(815)
Effets des regroupements	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(0)	-	-	(0)
Reclassements	-	1 654	1 087	(2 430)	-	311
Valeur brute au 30 juin 2011	1 119	91 982	48 989	12 685	539	155 316
Amortissement et dépréciation au 31 décembre 2010	(478)	(45 526)	(33 524)	-	-	(79 530)
Dotations	(41)	(6 074)	(3 176)	-	-	(9 291)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	6	550	-	-	556
Effets des regroupements	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	0	-	-	0
Reclassements	-	-	(2)	-	-	(2)
Amortissement et dépréciation au 30 juin 2011	(519)	(51 594)	(36 151)	-	-	(88 268)
Valeur nette au 31 décembre 2010	641	44 714	14 103	3 890	764	64 110
Valeur nette au 30 juin 2011	600	40 388	12 838	12 685	539	67 048

Les immobilisations corporelles n'incluent aucune immobilisation en crédit-bail. Au 31 décembre 2010 leurs valeurs nettes étaient de 26 milliers d'euros.

8.4 STOCKS

Les stocks sont composés des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Matériel informatique	232	(151)	81	232	(151)	81
Autres (mobiles, cartes prépayées)	4 399	(995)	3 405	3 604	(966)	2 638
Stocks	4 631	(1 146)	3 486	3 836	(1 117)	2 719

8.5 CRÉANCES CLIENTS

Détail des créances clients au bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Créances clients	50 812	53 203
Dépréciation	(25 688)	(26 791)
Total	25 124	26 412

Détail de la variation des dépréciations :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Ouverture	(26 791)	(34 969)
Dotations	(2 561)	(7 323)
Reprises	3 664	15 523
Autres mouvements	0	(22)
Clôture	(25 688)	(26 791)

La variation des provisions clients au cours du premier semestre 2011 est de (1 103) milliers d'euros.

8.6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les disponibilités et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Disponibilités	22 246	26 615
Valeurs mobilières de placement	22 514	11 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 760	38 379
Concours bancaires participant à la trésorerie	(222)	(628)
Trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie	44 538	37 751

8.7 CAPITAL

Le capital social de la société au 30 juin 2011 est de 2 756 000 euros divisé en 21 200 000 actions ordinaires de 0,13 euros, chacune entièrement souscrite et intégralement libérée.

Le nombre d'actions propres au 30 juin 2011 s'élève à 377 758.

8.8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes financières se ventilent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30-juin-11			31-déc-10		
	Montant total	Courant	Non courant	Montant total	Courant	Non courant
Dettes senior et crédits d'investissement	35 184	15 781	19 403	35 165	15 782	19 383
Emprunts de location financement	392	21	371	415	23	392
Dettes sur acquisition de matériel GSM	12 949	8 669	4 280	7 374	7 374	-
Dettes sur redevances à payer au titre des fréquences	919	207	712	1 021	202	819
Concours bancaires	222	222	-	628	628	-
Intérêts courus non échus courants	284	284	-	180	180	-
Dérivés de change et de taux	555	555	-	1 000	1 000	-
Cautions et autres dettes	4 082	-	4 082	4 141	-	4 141
Total	54 587	25 739	28 848	49 925	25 190	24 735

Dans le cadre des opérations de refinancement intervenues post-clôture et détaillées en note 8.17.2, la société Outremer Telecom SAS a procédé, en date de valeur du 29 juillet 2011, au remboursement volontaire anticipé de l'intégralité des 35 184 milliers d'euros de Dettes senior et crédits d'investissements présentés ci-dessus, y compris la part non courante de 19 403 milliers d'euros.

8.8.1 Détail de la dette financière

Au 30 juin 2011, les dettes financières se détaillaient comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Devise	Taux	Taux d'intérêt effectif	Valeur au bilan	Échéance contractuelle
					Maturité
Crédit 2007 - A	EUR	Euribor +0,45%	Euribor +0,45%	12 384	2012
Crédit 2007 - B	EUR	Euribor +0,45%	Euribor +0,45%	12 800	2012
Crédit 2007 - D	EUR	Euribor +0,45%	Euribor +0,45%	10 000	2012
Dettes sur redevances à payer au titre des fréquences	EUR			813	2015
Concours bancaires courants	EUR			222	
Emprunts issus de location financement	EUR			392	
Dettes fournisseur matériel GSM ZTE	EUR	Euribor 6M + 1,5%	Euribor 6M + 1,5%	4 915	2011
Dettes fournisseur matériel GSM ZTE	EUR	Euribor 6M + 3,186%	Euribor 6M + 1,5%	7 601	2014
Dettes fournisseur matériel IBM	EUR	0%	0%	398	2011
Dettes fournisseur matériel IBM	EUR	6,49%	6,49%	35	2014
Intérêts courus				284	
Dérivés de taux				555	
Cautions et autres dettes				4 188	
Total				54 587	

Comme indiqué ci-dessus, les Crédits 2007 – A, B et D ont été intégralement remboursés par anticipation en date de valeur du 29 juillet 2011.

8.9 PROVISIONS

Les provisions évoluent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	Dotations	Effet d'actualisation	Reprises		Ecart de conversion	Autres	30 juin 2011
				Utilisées	Non utilisées			
Provision pour litiges	1 866	318	-	(108)	(45)	-	-	2 032
Provision pour démantèlement	3 448	-	57	0	(25)	-	312	3 792
Total provisions	5 314	318	57	(108)	(70)	-	312	5 824

L'accroissement des provisions pour démantèlement trouve sa contrepartie dans l'augmentation des immobilisations corporelles. L'effet de désactualisation est comptabilisé en charges financières.

La répartition des provisions entre courant et non courant s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011		31 décembre 2010	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Provision pour litiges	2 032	-	1 866	-
Provision pour démantèlement	-	3 792	-	3 448
Total provisions	2 032	3 792	1 866	3 448

8.10 INSTRUMENTS FINANCIERS

8.10.1 Instruments de taux d'intérêt

Le Groupe se refinance essentiellement à taux variable, le rendant ainsi exposé à une variabilité de sa charge d'intérêt future.

Le Groupe a donc recours à l'utilisation d'instruments dérivés pour éliminer ou limiter ces risques. Les instruments dérivés de taux d'intérêt utilisés par le Groupe constituent une couverture économique mais n'ont pas fait l'objet d'une documentation de couverture suivant les dispositions d'IAS 39. Par conséquent, l'ensemble des dérivés est évalué à la juste valeur par l'intermédiaire du compte de résultat.

Les principaux instruments dérivés utilisés sont des swaps de taux.

8.10.2 Dérivés de taux à des fins de transaction

Les éléments constitutifs des dérivés de taux détenus à des fins de transaction s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Notionnel au 30 juin 2011				Juste valeur 30.06.2011
	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans	Total	
<i>Swap de taux</i>					
Payeur fixe / receveur variable	-	30 000	-	30 000	(555)
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	-	30 000	-	30 000	(555)

<i>En milliers d'euros</i>	Notionnel au 31 décembre 2010				Juste valeur 31.12.2010
	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans	Total	
<i>Swap de taux</i>					
Payeur fixe / receveur variable	-	30 000	-	30 000	(996)
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	-	30 000	-	30 000	(996)

La variation des justes valeurs des instruments dérivés est comptabilisée en résultat financier. Pour le premier semestre 2011, l'impact de cette variation est un gain de 443 K€

8.11 INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont basées sur le reporting interne du Groupe qui est basé sur l'organisation opérationnelle de l'activité.

Les zones géographiques Antilles et Guyane ont été regroupées en adéquation avec le reporting interne.

Suivi par secteur d'activité des indicateurs de performances :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011					Total
	Résidentiel	Mobile	Activité Entreprises	Autres	Frais de siège	
Chiffre d'affaires	24 851	60 051	7 864	1 455	-	94 220
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	7 769	16 109	4 414	44	(1 832)	26 504
Dotations aux amortissements						(11 997)
Résultat opérationnel						14 507
Résultat financier						(434)
Impôt sur le résultat						(3 563)
Résultat de l'exercice						10 511

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2010					Total
	Résidentiel	Mobile	Activité Entreprises	Autres	Frais de siège	
Chiffre d'affaires	25 526	55 375	7 278	2 696	-	90 874
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	6 992	11 376	3 635	1 006	(1 689)	21 321
Dotations aux amortissements						(13 606)
Résultat opérationnel						7 715
Résultat financier						(1 839)
Impôt sur le résultat						(1 107)
Résultat de l'exercice						4 769

Suivi par zone géographique des indicateurs de performances :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011				Total
	Antilles /Guyane	Océan Indien	Autres	Frais de siège	
Chiffre d'affaires	59 882	33 484	854	-	94 220
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	20 884	7 323	129	(1 832)	26 504

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2010				Total
	Antilles /Guyane	Océan Indien	Autres	Frais de siège	
Chiffre d'affaires	54 611	34 413	1 850	-	90 874
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	15 458	6 476	1 075	(1 689)	21 321

8.12 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur les sociétés de la période résulte de l'application du taux effectif de fin d'exercice au résultat avant impôts au 30 juin 2011. En France, les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition votés, soit 34,43% pour 2011 et les années suivantes.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Produit (charge) d'impôt courant	(331)	(26)	(35)
Produit (charge) d'impôt différé	(3 232)	(1 081)	(4 825)
Total produit (charge) d'impôt	(3 563)	(1 107)	(4 860)

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Résultat net de la période	10 511	4 769	14 119
Dégrèvement d'impôt reçu			
Produit (charge) d'impôt de la période	(3 563)	(1 107)	(4 860)
Résultat consolidé avant impôt	14 073	5 876	18 978
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>
Produit (charge) d'impôt théorique	(4 845)	(2 023)	(6 534)
Différences de taux d'imposition	30	64	71
Titres d'auto-contrôle	(54)	(100)	(340)
Ajustement impôts des exercices antérieurs	271	20	
Abattement du tiers - Département d'Outre Mer	1 222	937	1 882
Autres impôts exigibles		(11)	(12)
Autres	(187)	6	73
Produit (charge) d'impôt effectif	(3 563)	(1 107)	(4 860)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>25,32%</i>	<i>18,84%</i>	<i>25,61%</i>

8.13 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action, soit un gain de 0,50 euro (gain de 0,23 euro au 30 juin 2010 et de 0,67 euro au 31 décembre 2010), est déterminé comme suit :

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Numérateur (en milliers d'euros)			
Résultat net part du groupe (a)	10 506	4 701	13 889
Dénominateurs			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (b)	20 822 242	20 770 816	20 829 636
Effet dilutif des actions gratuites réservées à des salariés	158 251	12143	100 125
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	20 980 493	20 782 959	20 929 761
Résultat de base par action (euros) (a/b)	0,50	0,23	0,67
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	0,50	0,23	0,66

8.14 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

8.14.1 Engagements donnés au titre des contrats de location

Les montants restant à payer au titre des contrats de locations s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Restant à payer au 30 juin 2011			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Location simple	31 363	7 884	18 931	4 548

<i>(en milliers d'euros)</i>	Restant à payer au 31 décembre 2010			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Location simple	30 828	7 583	19 597	3 648

8.14.2 Garanties données au titre des emprunts contractés par les sociétés Groupe Outremer Telecom SA et Outremer Telecom

Dans le cadre de la densification et de la migration de ses réseaux de téléphonie mobile en 3,5 G, la société Outremer Telecom SAS, a conclu avec la société ZTE Corporation (« ZTE ») un contrat cadre de fourniture d'équipements de télécommunications et de prestations de services associées qui a été prorogé en 2011 pour une période de 3 années.

Dans le cadre de ces accords, Outremer Telecom SAS bénéficie notamment de 2 crédits vendeurs mis en place en 2009 et 2011, chacun pour une durée de 3 ans, et dont les soldes au 30 juin 2011 représentent respectivement 4 915 et 7 601 milliers d'euros.

En garantie du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre de ces crédits-vendeur, ZTE bénéficie :

- d'un nantissement sur les équipements fournis,
- d'une caution conjointe et solidaire des engagements souscrits par sa filiale Outremer Telecom SAS, émise par la Société Groupe Outremer Telecom SA, et
- d'un engagement d'Outremer Telecom S.A.S de faire déposer sur un compte séquestre une quote-part des recettes liées à la commercialisation de cartes prépayées et à la facturation de prestations de *roaming* dans le cadre de l'exploitation de ses réseaux de la téléphonie mobile.

8.15 PARTIES LIÉES

8.15.1 Transaction avec les principaux dirigeants

Les transactions avec les principaux dirigeants (mandataires sociaux et membres du conseil d'administration) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Avantages à court terme	455	484
Avantages postérieurs à l'emploi	68	67
Autres avantages à long terme	10	24
Indemnité de fin de contrat		
Paiement en actions	52	20
Total charge de personnel	586	596
Honoraires	-	-
Locations	21	95
Total autres charges	21	95

8.15.2 Autres parties liées

Les transactions avec la maison mère, Groupe Outremer Telecom SA, se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Charges	-	-
Maison mère : prestations de services	-	8
Total des charges comptabilisées	0	8

8.16 GESTION DES RISQUES

8.16.1 Risque de liquidité

Afin de financer son développement, le Groupe a conclu le 12 novembre 2007 un contrat de crédit syndiqué d'un montant initial de 77 millions d'euros, dont 35,3 millions d'euros restent à rembourser au 30 juin 2011.

Ce contrat de financement prévoit le respect par le Groupe des ratios financiers suivants :

i - Le ratio dit de levier (endettement net consolidé sur EBITDA consolidé) lequel ne doit pas dépasser :

- 2,00 au 30 juin et 31 décembre de chaque année.

ii – le ratio de couverture (EBITDA consolidé sur charges financières consolidées) qui doit être strictement supérieur à :

- 5,00 au 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les crédits vendeurs accordés par le fournisseur ZTE et dont les soldes au 30 juin 2011 représentent respectivement 4,9 et 7,6 millions d'euros sont également assortis de clauses de respect de ratios financiers relativement comparables à celles évoquées ci-dessus bien que moins contraignantes.

Au 30 juin 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios prévus.

Il dispose d'une trésorerie importante, de 45 millions d'euros, dont la progression est soutenue par des cash-flows récurrents significatifs.

La dette nette du Groupe est en diminution et représente au 30 juin 2011 moins de 0,2 fois l'Ebitda des douze derniers mois.

8.16.2 Risque de change

Le tableau ci-après présente, par devise, les positions nettes du groupe au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 :

<i>Contrevaleur (en milliers d'euros)</i>	30-juin-11		31 décembre 2010	
	Dollar américain	Roupie Mauricienne	Dollar américain	Roupie Mauricienne
Actifs	229	2 159	152	1 925
Passifs	(567)	(606)	(541)	(504)
Position nette avant gestion	(338)	1 553	(389)	1 421
Position hors bilan	-	-	-	-
Position nette après gestion	(338)	1 553	(389)	1 421

8.16.3 Risque de crédit

Les instruments financiers susceptibles d'exposer Outremer Télécom au risque de crédit sont essentiellement les disponibilités et les créances clients.

Outremer Télécom considère que la concentration du risque de crédit lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (résidentiels et professionnels), de leur appartenance à des secteurs divers de l'économie et de leur dispersion géographique. Par ailleurs la valeur maximum du risque de crédit sur ces actifs financiers est égale à la valeur nette comptable engagée.

8.16.4 Risque de taux

Le Groupe s'endette sur une référence de taux variable principalement. Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des swaps emprunteurs taux fixes et des achats d'options de taux d'intérêt (achat de tunnel).

Sensibilité des actifs et passifs financiers aux risques de taux

Cette sensibilité «S» ressort du tableau ci-dessous qui retrace au 30 juin 2011 sur les plages d'échéance inférieure à un an, un an à cinq ans et au-delà de cinq ans, l'encours de la dette et des actifs financiers avant et après prise en compte des instruments de hors bilan .

	A moins d'un an	D'un an à 5 ans	Au delà de 5 ans	Total
Passifs financiers	(89 002)	(4 894)	(296)	(94 192)
Actifs financiers	69 883			69 883
Position nette avant gestion	(19 119)	(4 894)	(296)	(24 309)
Hors bilan	30 000			30 000
Position nette après gestion	10 881	(4 894)	(296)	5 691

Ce tableau a été établi conformément à la recommandation de l'AMF. Ainsi, tous les actifs et les dettes à taux variable figurent dans la colonne à moins d'un an alors que leurs échéances réelles de remboursement sont plus lointaines.

S = Position nette à renouveler à moins d'un an après gestion X 1% de variation du taux à court terme X Durée moyenne du taux court terme (un impact à courir d'ici à la fin du prochain exercice)

S = Position nette à renouveler après gestion	X 1% de variation du taux court terme	X durée moyenne (un an) à courir d'ici la fin du prochaine exercice	= impact
10 881	1,0%	1	109

Après prise en compte de l'effet des couvertures de taux, l'impact financier d'une hausse de 1% des taux d'intérêt serait ainsi de 109 milliers d'euros. Ce montant indique l'impact sur les charges financières du Groupe de l'évolution des taux :

- sur les actifs et passifs financiers à taux variables ;
- sur les actifs et passifs financiers à taux fixes dont l'échéance est à moins d'un an.

Après prise en compte des instruments de couverture de taux, l'exposition du Groupe au risque de taux porte principalement sur les parties non swapées de la dette sénior (5,2M€) et sur les dettes relatives aux acquisitions de matériel GSM (12,5M€).

8.16.5 Risque sur actions

La société investit uniquement ses excédents de trésorerie en placements monétaires et par conséquent n'est pas exposée au risque actions.

8.17 EVÉNEMENTS POST-CLOTURE

8.17.1 Cession d'un bloc de contrôle de Groupe Outremer Telecom SA

Suite à la publication le 26 juillet 2011 de la décision de l'Autorité de la Concurrence d'autoriser l'opération, la société OMT Invest, contrôlée par AXA Private Equity, a procédé le 28 juillet 2011 à l'acquisition des titres de Groupe Outremer Telecom détenues par le FCPR APAX France VI et les sociétés Altamir Amboise et JMH SARL, représentant 52.26% du capital social et des droits de vote.

Les accords conclus prévoient également un investissement de Jean-Michel Hégésippe, Président et fondateur de Groupe Outremer Telecom, ainsi que de l'équipe de direction, aux côtés d'AXA Private Equity au sein du capital de la société OMT Invest.

Les actions de la Société étant admises aux négociations sur le Compartiment B de NYSE-Euronext Paris, OMT Invest a déposé le 1^{er} août 2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions de la réglementation boursière en vigueur, un projet d'offre publique d'achat simplifiée qui sera ouverte courant septembre 2011 et porte sur le solde des actions de la Société, à un prix de 12 €par action avant distribution éventuelle de dividendes.

En outre dans le cadre de cette opération, une assemblée générale des actionnaires est convoquée et se tiendra le 19 septembre 2011 aux fins de décider notamment d'une distribution exceptionnelle de dividendes de l'ordre de 80,2 millions d'euros, soit 3,85€par action, cette distribution étant financée par recours à un emprunt bancaire structuré de manière à ne pas affecter la liquidité ni les capacités d'investissement de la Société.

8.17.2 Mise en place de nouvelles lignes de financement et remboursement des dettes bancaires

Le 28 juillet 2011, les sociétés Groupe Outremer Telecom, SPI et Outremer Telecom ont conclu avec leurs partenaires financiers BNP Paribas, Natixis, Société Générale, BPCE IOM et BRED Banque Populaire, une nouvelle convention de crédits prévoyant notamment la mise en place de lignes de financement à hauteur d'un montant total de 92,7 millions d'euros.

L'objet de ces lignes est, d'une part, de financer à concurrence de 80,2 millions d'euros la distribution exceptionnelle de dividendes qui sera proposée à l'Assemblée Générale du 19 septembre 2011 et, d'autre part, de contribuer à hauteur de 12,5 millions d'euros au remboursement de la dette bancaire existante et au paiement des commissions liées à la mise en place de la nouvelle convention de crédit.

Ces nouvelles lignes de financement sont remboursables de façon progressive sur une durée de 7 ans et donnent notamment lieu au paiement d'intérêts indexés sur l'Euribor augmenté d'une marge pouvant varier entre 3.25% et 2.2%, en fonction de l'évolution de l'Endettement Net et de l'Ebitda du Groupe.

Le Groupe a immédiatement mobilisé 12,5 millions d'euros au titre de ces nouvelles lignes et procédé en date de valeur du 29 juillet 2011 au remboursement volontaire anticipé de l'intégralité des 35,2 millions d'euros de dette bancaire figurant au passif du bilan au 30 juin 2011, dont 19,3 millions d'euros sont présentés en dette non courante en note 8.8.

8.17.3 Procédures engagées par l'ARCEP à l'encontre des titulaires de licences WIMAX/BLR

Le 20 juillet 2011, l'ARCEP a informé l'ensemble des opérateurs titulaires d'autorisations BLR/Wimax du lancement de procédures formelles d'instruction portant sur la vérification d'un éventuel non-respect des obligations des titulaires de licences BLR/Wimax.

Au cours des dernières années, le groupe a fourni chaque semestre à l'Autorité les informations concernant la couverture de ses réseaux avec la liste des sites ouverts et a rappelé à l'ARCEP la nécessité d'adapter les critères d'analyse des taux de couverture à la situation géographique spécifique des DOM.

Par ailleurs, le groupe est encore l'un des seuls opérateurs Wimax aux niveaux national et local à proposer un abonnement à un service d'accès à Internet en Wimax aux particuliers et aux entreprises et compte plusieurs centaines de clients sur ses territoires.

Les sociétés du Groupe, WLL Antilles-Guyane et WLL Réunion qui détiennent des licences WIMAX/BLR ont été destinataires des courriers de l'ARCEP le 21/07/2011 et devront faire part de leurs observations avant le 12 septembre 2011.

Au 30 juin 2011, la valeur nette des licences WIMAX/BLR inscrites à l'actif du bilan du groupe est de 1 937 milliers d'euros.

II - Rapport d'activité

Groupe Outremer Telecom
SA au capital de 2.756.000 euros
Siège social : 109, rue du Faubourg Saint Honoré
75 008 PARIS
479 197 287 RCS Paris

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Semestre clos le 30 juin 2011

Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société, ses filiales et ses participations.

1. SOCIETE ANONYME GROUPE OUTREMER TELECOM

La société Groupe Outremer Telecom est la société mère du Groupe. Elle détient directement et indirectement (par l'intermédiaire de SPI SAS) 100 % des participations d'Outremer Telecom SAS.

1.1 - EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX ET RESULTATS ENREGISTRES AU COURS DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2011

Les produits d'exploitation, qui sont essentiellement constitués du chiffre d'affaires réalisé par la société dans le cadre des prestations qu'elle assure pour ses filiales, s'élèvent à 2,2 m€ sur le semestre contre 1,7 m€ sur le premier semestre 2010, soit une progression de 29%.

Les charges d'exploitation du semestre représentent 2,7 m€ contre 1,8 m€ en 2010.

Cette progression de 0,9 m€ des charges d'exploitation de la société résulte pour l'essentiel de l'accroissement des provisions pour risques et charges.

Le résultat d'exploitation du semestre ressort déficitaire de 0,5 m€ contre 0,1 m€ au premier semestre 2010.

Le résultat financier du semestre est un bénéfice de 2,5 m€ qui provient principalement des distributions de dividendes opérées par les filiales de la société.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel peu significatif et d'un produit d'intégration fiscale de 1,4 m€ le résultat net du semestre est un bénéfice de 3,6 m€ contre 6,6 m€ sur le premier semestre 2010.

1.2 – EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

1.2.1 Examen des résultats enregistrés au cours du semestre

Les méthodes d'évaluation et les règles de présentation retenues pour l'établissement des comptes consolidés du groupe sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les éléments financiers présentés ci-dessous doivent être lus selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011.

Produits

Le chiffre d'affaires du Groupe qui s'élève à 94,2 m€ sur le premier semestre 2011 est en progression de 3,7% par rapport au premier semestre 2010.

Le développement de l'activité a été réalisé essentiellement sur la zone Antilles-Guyane dont le chiffre d'affaires représente 59,9 m€ en progression de 9,7% par rapport au premier semestre 2010, alors que la zone Océan Indien est en recul de 2,7% avec un chiffre d'affaires de 33,5 m€

L'application de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels », nous a conduit depuis 2009 à isoler les frais de siège constitués essentiellement des charges d'exploitation de notre holding mais n'a pas entraîné de modifications de la définition de nos quatre segments d'activité qui sont les suivants :

- Le segment « Résidentiel », qui regroupe les activités de téléphonie fixe, d'Internet et de cartes prépayées ;
- Le segment « Mobile », qui regroupe toutes les offres de téléphonie mobile du Groupe à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités ;
- Le segment « Activité Entreprises », qui regroupe les solutions de Télécommunications offertes aux entreprises et aux collectivités (téléphonie fixe, Internet et Data) ;
- Le segment « Autres », qui regroupe les autres activités du Groupe telles que les activités historiques (minutes en gros, activités bancaires, distribution informatique).

Le chiffre d'affaire se répartit de la manière suivante au sein des 4 segments d'activité :

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	30-juin-11	30-juin-10	Evolution	%
Résidentiel	24,85	25,53	-0,68	-2,6%
Mobile	60,05	55,37	4,68	8,4%
Professionnel	7,86	7,28	0,59	8,1%
Autres	1,45	2,70	-1,24	-46,0%
Total	94,2	90,9	3,3	3,7%

Malgré la baisse très significative des tarifs de terminaison d'appels au 1^{er} janvier 2011, le chiffre d'affaires Mobile ressort en progression de 8,4% et représente 63,7% des revenus du Groupe.

L'activité Résidentiel a vu son chiffre d'affaires diminuer de 2,6% sur le premier semestre 2011 en raison de la moindre performance de la zone Océan Indien qui est en recul de 10,6% sur cette activité.

L'activité Professionnel, également affecté par le ralentissement de la zone Océan Indien, poursuit toutefois son développement avec une croissance globale de son chiffre d'affaires de 8,1% sur le semestre.

Le chiffre d'affaires Autres est en recul de 46% en raison du déclin des revenus générés par les activités historiques et la revente de minutes en gros.

- L'évolution du chiffre d'affaires est à mettre en parallèle de l'évolution du nombre d'abonnés à fin de période du Groupe sur ses principaux secteurs d'activités :

<i>Nombre d'abonnés</i>	30-juin-11	30-juin-10	Evolution	%
Téléphonie Fixe Particuliers	66 065	74 386	-8 321	-11%
Téléphonie Fixe Professionnels	11 185	13 174	-1 989	-15%
Téléphonie Fixe	77 250	87 560	-10 310	-12%
Internet Bas-Débit	9 368	11 830	-2 462	-21%
Internet Haut-Débit	57 802	57 087	715	1%
Internet	67 170	68 917	-1 747	-3%
Mobile Antilles-Guyane	268 919	217 834	51 085	23%
Mobile Océan Indien	171 848	150 260	21 588	14%
Mobile	440 767	368 094	72 673	20%
TOTAL	585 187	524 571	60 616	12%

Sur l'ensemble de ses zones d'activité, le Groupe comptait 440 767 abonnés à ses offres Mobile au 30 juin 2011, en progression de 20% par rapport au 30 juin 2010.

La croissance de la base d'abonnés Mobile, qui a été de 23% sur la zone Antilles-Guyane n'est que de 14% sur la zone Océan Indien sur la même période.

La diminution du parc d'abonnés bas-débit n'a été que partiellement compensée par la croissance de la base d'abonnés internet haut-débit. Les revenus générés par les abonnés haut-débit étant supérieurs à ceux générés par les abonnés bas-débit, le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité Internet est en progression de 10,8%.

L'érosion de la base d'abonnés fixe s'est poursuivie sur le premier semestre 2011, avec une baisse globale de 12%.

Charges

Les charges d'exploitation nettes des autres produits opérationnels et hors dotations aux amortissements s'élèvent à 67,7 m€ pour le semestre contre 69,6 m€ sur le premier semestre 2010 soit une diminution de 1,9 m€ et 2,64 %.

Cette diminution globale est la résultante des principales évolutions suivantes :

- la baisse de 0,3 m€ (0,8%) des coûts de réseau et de télécommunication.
Cette baisse, qui a été réalisée malgré la progression de 3,7% des revenus, résulte, d'une part, de la diminution des tarifs de terminaison d'appel des autres opérateurs de téléphone mobile et, d'autre part, des efforts permanents d'optimisation des coûts d'exploitation des réseaux et des coûts d'interconnexion.
- la diminution de 0,3 m€, soit 2,9% des coûts commerciaux qui restent ainsi maîtrisés malgré une légère augmentation des dépenses de communication.
- La diminution de 0,3 m€ soit 1,2% des frais de structures (frais de personnel, autres charges externes, impôts et taxes) qui font également l'objet de nombreuses mesures de rationalisation.
- la diminution de 0,8 m€ soit 26%, des Autres Charges Opérationnelles en raison de la baisse continue des dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients.
- L'augmentation de 0,2 m€ des Autres Produits Opérationnels qui sont essentiellement constitués de l'étalement des subventions d'investissements perçues par le Groupe.

Le Résultat Opérationnel avant Amortissements ressort donc à 26,5 m€ contre 21,3 m€ au premier semestre 2010, soit une progression de 24%.

Le R.O.A.A. représente ainsi 28,1% du chiffre d'affaires du semestre contre 23,5% sur le premier semestre 2010.

La contribution des différents secteurs d'activité est détaillée ci-dessous :

R.O.A.A (en millions d'euros)	30-juin-11	30-juin-10	Evolution	%
Résidentiel	7,8	7,0	0,8	11%
%CA	31%	27%		
Mobile	16,1	11,4	4,7	42%
%CA	27%	21%		
Professionnel	4,4	3,6	0,8	21%
%CA	56%	50%		
Autres	0,0	1,0	-1,0	-96%
%CA	3%	37%		
Frais de Siège	-1,8	-1,7	-0,1	8%
%CA	-2%	-2%		
Total	26,5	21,3	5,2	24%
%CA	28,1%	23,5%		

A l'exception du secteur « Autres » dont l'activité a fortement diminué, tous les secteurs ont amélioré de façon significative leur rentabilité opérationnelle.

Au niveau géographique, on notera la progression rapide de la rentabilité opérationnelle de la zone Antilles-Guyane compte tenu de son rythme de croissance soutenu et de la stabilité des coûts d'exploitation.

R.O.A.A (en millions d'euros)	30-juin-11	30-juin-10	Evolution	%
Antilles - Guyane	20,9	15,5	5,4	35%
%CA	34,9%	28,3%		
OI	7,3	6,5	0,8	13%
%CA	21,9%	18,8%		
Autres	0,1	1,1	-0,9	-88%
%CA	15,1%	58,1%		
Frais de Siège	-1,8	-1,7	-0,1	8%
%CA	-1,9%	-1,9%		
Total	26,5	21,3	5,2	24%
%CA	28,1%	23,5%		

La zone Antilles-Guyane affiche ainsi un taux de marge opérationnelle proche de 35% sur le semestre.

Les dotations aux amortissements, qui représentent 12 m€ sont relativement stables par rapport au second semestre 2010 mais en diminution de 12% par rapport au premier semestre 2010.

Le résultat opérationnel ressort ainsi bénéficiaire de 14,5 m€ contre 7,7 m€ sur le premier semestre 2010, soit une progression de 88%.

A 0,4 m€ les charges financières nettes sont en diminution de 1,4 m€ par rapport au premier semestre 2010 en raison notamment du rapide désendettement du Groupe et de l'évolution favorable des taux d'intérêts.

Le résultat avant impôts est donc bénéficiaire de 14,1 m€ contre 5,9 m€ au premier semestre 2010.

Compte tenu de la constatation d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 3,6 m€ le résultat net du semestre est un bénéfice de 10,5 m€ contre 4,8 m€ sur le premier semestre 2010, soit une progression de 120%.

1.3 FAITS ET EVENEMENTS MAJEURS

1.3.1 Signature d'un contrat de cession d'un bloc de contrôle de Groupe Outremer Telecom SA.

Le 27 juin 2011, la Société OMT Invest, contrôlée par AXA Private Equity, a indiqué avoir conclu un contrat en vue d'acquérir 52.26% du capital et des droits de vote de Groupe Outremer Telecom, sous réserve de l'approbation de cette acquisition par l'Autorité de la Concurrence.

Le déroulement de cette opération est plus amplement décrit dans les événements post-clôture en note 1.4.2.1.

1.3.2 Obtention d'une licence 3G à Mayotte

En date du 14 juin 2011, l'ARCEP (décision n°2011-0731) a autorisé la société Outremer Telecom SAS à utiliser des fréquences 3G sur l'île de Mayotte dans le cadre de son activité de téléphonie mobile.

Cette autorisation va permettre au groupe de déployer un réseau UMTS à Mayotte et d'y offrir des services mobiles haut-débit, avec une qualité et une rapidité de connexion significativement supérieure.

1.3.3 Signature d'un avenant au contrat d'équipement conclu avec ZTE France

Dans le cadre du renouvellement de leurs accords de fourniture d'équipements mobiles, Outremer Telecom SAS et ZTE Corporation se sont accordés sur la mise en place d'une nouvelle ligne de financement renouvelable d'un montant maximum de 20 millions d'euros mobilisable pendant une durée de 3 ans.

Cette ligne de financement a été partiellement utilisée au cours du premier semestre 2011 et présente au 30 juin un encours de 7 601 milliers d'euros.

1.3.4 Signature d'un contrat d'équipement avec la société Alcatel Lucent France, financé par Electro-Banque

Outremer Telecom SAS a conclu le 16 février 2011 un contrat de fourniture et d'installation d'Equipement avec la société Alcatel-Lucent France, afin de déployer un réseau de transport par faisceaux Hertiens dans les départements de Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane, et à la Réunion.

Cet accord prévoit la possibilité pour Outremer Telecom de bénéficier d'une facilité de paiement d'un montant de 2,8 millions d'euros financée par la société Electro-Banque.

La mise en place effective de cette facilité de paiement a été validée le 8 juillet 2011 afin de permettre une utilisation progressive au fur et à mesure des livraisons de matériels au cours du second semestre.

1.3.5 Nomination de Monsieur Matthieu COCQ en qualité de Directeur Général Délégué à la stratégie et au développement

Par décision du 18 février 2011, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Matthieu Cocq au poste de Directeur Général Délégué à la stratégie et au développement.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique (1999) et de la Columbia Business School (2006), Matthieu Cocq a une expérience professionnelle cumulée de 12 ans dans l'industrie des télécoms et des médias. De 1999 à 2004, il a lancé de nombreuses offres haut-débit pour le compte d'opérateurs télécoms et de fournisseurs d'accès (AOL Time Warner).

En 2006, il a rejoint le fonds de private equity Apax Partners pour se consacrer aux investissements dans le secteur télécom et média et était notamment en charge de la participation dans Outremer Telecom.

Matthieu Cocq a pris ses nouvelles fonctions le 1er mars 2011.

1.3.6 Evolution des tarifs de terminaison d'appel vocal mobile

En application de la décision n°2010-1149 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, les opérateurs de téléphonie mobile d'outre-mer ont supporté au 1er janvier 2011 une nouvelle forte baisse de leur tarif de terminaison d'appel vocal mobile.

Les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2011 et ceux applicables à compter du 1er janvier 2012 sont les suivants :

		2010 (cts d'euros/mn)	2011 (cts d'euros/mn)	2012 (cts d'euros/mn)
Antilles Guyane	Orange Caraïbes	5.5	4	2.5
	Digicel	6.5	4	2.5
	Outremer Telecom	9	5.5	2.8
Océan Indien	SRR	5.5	4	2.5
	Orange réunion	7	4.5	2.8
	Outremer Telecom	11	5.5	2.8

1.4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

1.4.1 Principaux risques et incertitudes

1.4.1.1 Risque de liquidité

Afin de financer son développement, le Groupe a conclu le 12 novembre 2007 un contrat de crédit syndiqué d'un montant initial de 77 millions d'euros, dont 35,3 millions d'euros restent à rembourser au 30 juin 2011.

Ce contrat de financement prévoit le respect par le Groupe des ratios financiers suivants :

- i - Le ratio dit de levier (endettement net consolidé sur EBITDA consolidé) lequel ne doit pas dépasser :
 - 2,00 au 30 juin et 31 décembre de chaque année.

- ii – le ratio de couverture (EBITDA consolidé sur charges financières consolidées) qui doit être strictement supérieur à :
 - 5,00 au 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les crédits vendeurs accordés par le fournisseur ZTE et dont les soldes au 30 juin 2011 représentent respectivement 4,9 et 7,6 millions d'euros sont également assortis de clauses de respect de ratios financiers relativement comparables à celles évoquées ci-dessus bien que moins contraignantes.

Au 30 juin 2011, le Groupe respecte l'ensemble des ratios prévus.

Il dispose d'une trésorerie importante, de 45 millions d'euros, dont la progression est soutenue par des cash-flows récurrents significatifs.

La dette nette du Groupe est en diminution et représente au 30 juin 2011 moins de 0,2 fois l'EBITDA des douze derniers mois.

1.4.1.2 Risque de change

Le tableau ci-après présente, par devise, les positions nettes du groupe au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010 :

<i>Contrevaleur (en milliers d'euros)</i>	30-juin-11		31 décembre 2010	
	Dollar américain	Roupie Mauricienne	Dollar américain	Roupie Mauricienne
Actifs	229	2 159	152	1 925
Passifs	(567)	(606)	(541)	(504)
Position nette avant gestion	(338)	1 553	(389)	1 421
Position hors bilan	-	-	-	-
Position nette après gestion	(338)	1 553	(389)	1 421

1.4.1.3 Risque de crédit

Les instruments financiers susceptibles d'exposer Outremer Telecom au risque de crédit sont essentiellement les disponibilités et les créances clients.

Outremer Telecom considère que la concentration du risque de crédit lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients, de leur diversité (résidentiels et professionnels), de leur appartenance à des secteurs divers de l'économie et de leur dispersion géographique.

Par ailleurs la valeur maximum du risque de crédit sur ces actifs financiers est égale à la valeur nette comptable engagée.

1.4.1.4 Risque de taux

Le Groupe s'endette sur une référence de taux variable principalement. Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à différents instruments financiers, dont principalement des swaps emprunteurs taux fixes et des achats d'options de taux d'intérêt (achat de tunnel).

1.4.1.5 Risque sur les actions

La société investit uniquement ses excédents de trésorerie en placements monétaires et par conséquent n'est pas exposée au risque sur les actions.

1.4.2 Événements survenus depuis la clôture semestrielle de l'exercice

1.4.2.1 Cession d'un bloc de contrôle de Groupe Outremer Telecom SA

Suite à la publication le 26 juillet 2011 de la décision de l'Autorité de la Concurrence d'autoriser l'opération, la société OMT Invest, contrôlée par AXA Private Equity, a procédé le 28 juillet 2011 à l'acquisition des titres de Groupe Outremer Telecom détenues par le FCPR APAX France VI et les sociétés Altamir Amboise et JMH SARL, représentant 52.26% du capital social et des droits de vote.

Les accords conclus prévoient également un investissement de Jean-Michel Hégésippe, Président et fondateur de Groupe Outremer Telecom, ainsi que de l'équipe de direction, aux côtés d'AXA Private Equity au sein du capital de la société OMT Invest.

Les actions de la Société étant admises aux négociations sur le Compartiment B de NYSE-Euronext Paris, OMT Invest a déposé le 29 juillet 2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions de la réglementation boursière en vigueur, un projet d'offre publique d'achat simplifiée qui sera ouverte courant septembre 2011 et porte sur le solde des actions de la Société, à un prix de 12 € par action avant distribution éventuelle de dividendes.

En outre dans le cadre de cette opération, une assemblée générale des actionnaires est convoquée et se tiendra le 19 septembre 2011 aux fins de décider notamment d'une distribution exceptionnelle de dividendes de 3,85€ par action soit environ 80,2 millions d'euros, cette distribution étant financée par recours à un emprunt bancaire structuré de manière à ne pas affecter la liquidité ni les capacités d'investissement de la Société.

1.4.2.2 Mise en place de nouvelles lignes de financement et remboursement des dettes bancaires

Le 28 juillet 2011, les sociétés Groupe Outremer Telecom SA, SPI SAS et Outremer Telecom SAS ont conclu avec leurs partenaires financiers BNP Paribas, Natixis, Société Générale, BPCE IOM et BRED Banque Populaire, une nouvelle convention de crédits prévoyant notamment la mise en place de lignes de financement à hauteur d'un montant total de 92,7 millions d'euros.

L'objet de ces lignes est, d'une part, de financer à concurrence de 80,2 millions d'euros la distribution exceptionnelle de dividendes qui sera proposée à l'Assemblée Générale du 19 septembre 2011 et, d'autre part, de contribuer à hauteur de 12,5 millions d'euros au remboursement de la dette bancaire existante et au paiement des commissions liées à la mise en place de la nouvelle convention de crédit.

Ces nouvelles lignes de financement sont remboursables de façon progressive sur une durée de 7 ans et donnent notamment lieu au paiement d'intérêts indexés sur l'Euribor augmenté d'une marge pouvant varier entre 3.25% et 2.2%, en fonction de l'évolution de l'Endettement Net et de l'EBITDA du Groupe.

Le Groupe a immédiatement mobilisé 12,5 millions d'euros au titre de ces nouvelles lignes et procédé en date de valeur du 29 juillet 2011 au remboursement volontaire anticipé de l'intégralité des 35,2 millions d'euros de dette bancaire figurant au passif du bilan au 30 juin 2011, dont 19,3 millions d'euros sont présentés en dette non courante.

1.4.2.3 Modification de la composition du Conseil d'Administration

En date du 28 juillet 2011, la composition du conseil d'administration de notre Société a été modifiée suite aux démissions- de Messieurs Edgard Misrahi et Hervé Descazeaux. Dans le cadre de leur remplacement, il a été procédé par cooptation à la nomination de Messieurs Bruno Ladrière et Yann Bak en qualité d'administrateur pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2011.

Par la suite, Madame Claire Richer a également présenté sa démission. Le conseil a procédé à son remplacement par cooptation en nommant Monsieur Philippe Poletti en qualité d'administrateur pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2012.

Conformément à l'article L225-24 du Code de commerce, l'ensemble de ces nominations seront présentées à la prochaine assemblée générale afin d'être ratifiées.

En conséquence de qui précède, le conseil d'administration se compose désormais comme suit :

Nom	Fonction
Jean-Michel Hégésippe	Président du conseil d'administration
Xavier Gouyou-Beauchamps	Administrateur
Bruno Ladrière	Administrateur
Yann Bak	Administrateur
Philippe Poletti	Administrateur

1.4.2.4 Procédures engagées par l'ARCEP à l'encontre des titulaires de licences WIMAX/BLR

Le 20 juillet 2011, l'ARCEP a informé l'ensemble des opérateurs titulaires d'autorisations BLR/Wimax du lancement de procédures formelles d'instruction portant sur la vérification d'un éventuel non-respect des obligations des titulaires de licences BLR/Wimax.

Au cours des dernières années, le groupe a fourni chaque semestre à l'Autorité les informations concernant la couverture de ses réseaux avec la liste des sites ouverts et a rappelé à l'ARCEP la nécessité d'adapter les critères d'analyse des taux de couverture à la situation géographique spécifique des DOM.

Par ailleurs, le groupe est encore l'un des seuls opérateurs Wimax aux niveaux national et local à proposer un abonnement à un service d'accès à Internet en Wimax aux particuliers et aux entreprises et compte plusieurs centaines de clients sur ses territoires.

Les sociétés du Groupe, WLL Antilles-Guyane et WLL Réunion qui détiennent des licences WIMAX/BLR ont été destinataires des courriers de l'ARCEP le 21 juillet 2011 et devront faire part de leurs observations avant le 12 septembre 2011.

Au 30 juin 2011, la valeur nette des licences WIMAX/BLR inscrites à l'actif du bilan du groupe est de 1 937 milliers d'euros.

1.4.2.5 Mesures fiscales annoncées pour le collectif budgétaire 2011

Le Premier Ministre a annoncé mercredi 24 août 2011 lors de sa conférence de presse des projets de mesures budgétaires et fiscales destinées à réduire le déficit de la France.

Une partie de ces mesures, dont l'examen en Conseil des Ministres est prévu ce 31 août, seront insérées dans le projet de deuxième loi de finance rectificative pour 2011 qui doit être examiné par le Parlement à compter du 6 septembre.

Certaines de ces mesures pourraient ainsi être applicables dès la clôture des comptes au 31 décembre 2011.

Il pourrait notamment en être ainsi du projet de suppression de l'abattement dont bénéficie le Groupe sur une partie de son bénéfice imposable réalisé dans les DOMs et qui a contribué à la réduction à hauteur de 1 222 milliers d'euros de la charge d'impôts comptabilisée au 30 juin 2011 (cf. note 8.12 de l'annexe des comptes consolidés au 30 juin 2011).

2. PARTIES LIEES

– Transactions avec les principaux dirigeants

Les transactions avec les principaux dirigeants (mandataires sociaux et membres du conseil d'administration) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Avantages à court terme	455	484
Avantages postérieurs à l'emploi	68	67
Autres avantages à long terme	10	24
Indemnité de fin de contrat		
Paieement en actions	52	20
Total charge de personnel	586	596
Honoraires	-	-
Locations	21	95
Total autres charges	21	95

– Autres parties liées

Les transactions avec la maison mère, Groupe Outremer Telecom SA, se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Charges	-	-
Maison mère : prestations de services	-	8
Total des charges comptabilisées	0	8

III - Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel

GROUPE OUTREMER TELECOM
Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 2.756.000 euros
Siège social : 109 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris
479 197 287 R.C.S Paris

ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint est fidèle aux événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, à leur incidence sur les comptes, aux principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 31 août 2011

Jean-Michel HEGESIPPE
Président-Directeur Général

IV - Rapport des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe Outremer Telecom

Période du 1er janvier au 30 juin 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles-de-Gaule
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 831.330

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Outremer Telecom

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Groupe Outremer Telecom, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2011

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Marc Bastier

François Villard